

ERRATUM

En disant, dans la note au pied de la page 13, que le *baume du Canada* était la préparation connue sous le nom de *Sirup de gomme d'épinette*, nous avons été la victime de la grande habitude qu'ont nos négociants de traduire trop littéralement les expressions qui nous viennent du marché des États-Unis. En effet, les négociants du pays voisin appellent nos gommes de sapin et d'épinette, que l'on emploie beaucoup chez eux dans la fabrication des vernis, *Canadran balsam*. On en a fait ici *baume du Canada*. Le *baume du Canada*, dont le P. Duplessis parle si souvent dans ses lettres, n'appartient pas à cette famille. C'est une plante médicinale bien indigène qui croît le long des routes et des bois, et que tout le monde connaît. Nous aurions dû vous souvenir que nos grand'mères en préparaient des tisanes et des sirops merveilleux.

Il s'est glissé dans le texte quelques fautes (*mendae quae in curia correctoris obrepserunt*), que le lecteur pourra aisément corriger.